

# ACTION URGENTE

## LIEU DE DÉTENTION INCONNU POUR UN AVOCAT SPÉCIALISTE DES DROITS HUMAINS

**Xie Yang, avocat spécialiste des droits humains incarcéré depuis la répression gouvernementale de 2015, a été transféré dans un lieu de détention inconnu, où il risque d'être soumis à la torture et à d'autres mauvais traitements. Il est un prisonnier d'opinion et doit par conséquent être libéré immédiatement et sans condition.**

**Xie Yang** fait partie des 248 avocats et militants, au moins, qui ont été visés par une vague de répression sans précédent lancée par le gouvernement chinois en juillet 2015. Xie Yang est actuellement dans l'attente de son procès pour « incitation à la subversion de l'État » et pour avoir « troublé l'ordre au tribunal », et il a été transféré du centre de détention n° 2 de la ville de Changsha vers un lieu inconnu. Aucune information concernant la date et les motifs de son transfert n'a été communiquée à sa famille.

Depuis la publication de la transcription d'un entretien avec Xie Yang en janvier 2017, les demandes déposées par ses avocats pour le rencontrer sont rejetées depuis février 2017. Cette transcription faisait état d'actes de torture prolongés infligés durant sa détention, notamment d'interrogatoires interminables, de coups, de privation d'eau et de sommeil, et de menaces proférées contre sa famille en vue de lui extorquer des « aveux » et de faux témoignages incriminant d'autres défenseurs des droits humains.

Deux avocats désignés par les autorités ont rencontré Xie Yang en mars 2017 et, alors qu'ils affirment que Xie Yang a demandé leur assistance, la famille de Xie Yang et les avocats qui le défendaient déjà ont insisté sur le fait que ces nouveaux avocats nommés par les autorités ne peuvent pas représenter Xie Yang tant qu'ils n'ont pas reçu confirmation du fait que ce dernier veut changer de défenseurs. Des services de l'État et des organes régissant la profession d'avocat ont à plusieurs reprises enjoint Chen Jiangang, l'un des avocats de Xie Yang, de cesser de parler du cas de Xie Yang à des médias internationaux, et ouvert une enquête sur son aptitude à exercer une profession juridique. Ces manœuvres d'intimidation visent manifestement à pousser Chen Jiangang à ne plus représenter Xie Yang.

Les craintes concernant Xie Yang sont avivées car une personne risque davantage d'être torturée et soumise à d'autres mauvais traitements quand on ignore où elle se trouve, et quand ses avocats et sa famille ne peuvent pas lui rendre visite et vérifier dans quel état elle se trouve.

### DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en chinois, en anglais ou dans votre propre langue :

- demandez aux autorités de libérer Xie Yang immédiatement et sans condition, car il s'agit d'un prisonnier d'opinion qui n'a fait qu'exercer son droit à la liberté d'expression et mener son activité professionnelle légitime d'avocat ;
- demandez-leur, en attendant sa libération, de révéler immédiatement où se trouve Xie Yang, et de veiller à ce qu'il soit placé dans un lieu de détention officiel, à ce qu'il ne soit pas soumis à la torture ni à aucune autre forme de mauvais traitement, à ce qu'il puisse communiquer régulièrement et sans restriction avec sa famille et avec les avocats de son choix, et à ce qu'il reçoive les soins médicaux qui sont demandés ou nécessaires ;
- demandez-leur enfin de cesser de harceler et d'intimider la famille de Xie Yang et ses avocats.

### ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 24 MAI 2017 À :

Directeur du bureau municipal de la

Sécurité publique

Tang Xiangyang

Changcha City Public Security Bureau

140 Jiefangxi lu

Changsha Shi,

Hunan Sheng

République populaire de Chine

**Formule d'appel : Dear Director, /**

**Monsieur,**

Ministre de la Sécurité publique

Guo Shengkun Buzhang

Gonganbu

14 Dongchangan Jie

Dongcheng Qu

Beijing Shi 100741

République populaire de Chine

Tél. : + 86 10 66262114 (en chinois

uniquement)

Courriel : gabzfwz@mps.gov.cn

**Formule d'appel : Dear Minister, /**

**Monsieur le Ministre,**

**Copies à :**

Premier ministre

Li Keqiang Guojia Zongli

The State Council General Office

2 Fuyou Jie

Xicheng Qu

Beijing Shi 100017

République populaire de Chine

Fax : +86 10 65961109 (via le ministère

des Affaires étrangères)

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Chine dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous : Namenom(s)Address 1adresse(s)Address 2n° de faxAddress 3courrielFax numberformule de politesseEmail address**

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## LIEU DE DETENTION INCONNU POUR UN AVOCAT SPECIALISTE DES DROITS HUMAINS

Xie Yang a été inculpé en décembre 2016 d'« incitation à la subversion de l'État » et de « trouble à l'ordre public au tribunal » pour avoir pacifiquement exercé ses droits à la liberté d'expression et à l'exercice de son activité professionnelle d'avocat. Ces chefs d'inculpation sont liés à ses articles publiés en ligne critiquant les autorités et le système judiciaire en ce qui concerne des défenseurs des droits humains qu'il a représentés, au rôle qu'il a joué dans l'organisation de manifestations dénonçant le fait que la police a abattu un requérant, et au fait qu'il a encouragé des villageois à se réunir devant le tribunal lors d'une audience consacrée à une affaire de démolition de logement.

L'avocat Jiang Tianyong a disparu le 21 novembre 2016 alors qu'il retournait à Pékin après avoir rendu visite à l'épouse de Xie Yang. Il s'était rendu avec elle et trois autres avocats au centre de détention n° 2 de la ville de Changsha pour tenter d'obtenir un entretien avec Xie Yang. Les médias de la Chine continentale ont publié des interviews et l'enregistrement vidéo d'« aveux » de Jiang Tianyong en février 2017, affirmant qu'il faisait partie de ceux qui avaient fabriqué de toutes pièces les récits de torture de Xie Yang, et qualifié de « fausses nouvelles » les informations publiées par des médias étrangers au sujet de ces actes de torture. Jiang Tianyong n'a toujours pas accès à un avocat. (Pour en savoir plus, consultez la page <https://www.amnesty.org/fr/documents/asa17/5421/2017/fr/>.)

À la suite de la vague de répression sans précédent lancée par le gouvernement contre les avocats spécialistes des droits humains et d'autres militants, au moins 248 avocats et militants ont été interrogés ou arrêtés par des agents chargés de la sûreté de l'État depuis le 9 juillet 2015. Des descentes ont été opérées dans les bureaux et au domicile d'un grand nombre de ces personnes, et certains de leurs proches ont aussi fait l'objet d'une surveillance policière, subi des actes de harcèlement et vu leur droit de circuler librement soumis à des restrictions.

En avril 2017, trois personnes étaient incarcérées pour « subversion du pouvoir de l'État » ; outre Xie Yang, quatre autres personnes sont dans l'attente de leur procès pour « subversion du pouvoir de l'État » et pour avoir « cherché à provoquer des conflits et troublé l'ordre public ».

Zhao Wei, assistante judiciaire, et Wang Yu, avocate, ont été libérées sous caution respectivement début juillet et début août, mais elles demeuraient sous le coup de restrictions à leur liberté de mouvement, d'expression et d'association pour une période d'un an et restaient menacées de poursuites. L'avocat Li Chunfu a été libéré sous caution en janvier 2017 ; il aurait été torturé pendant sa détention. Il a été diagnostiqué après sa libération comme souffrant de schizophrénie.

Au moins 12 des personnes arrêtées lors de ce mouvement de répression, parmi lesquelles Xie Yang et les avocats spécialistes des droits humains Zhou Shifeng, Sui Muqing, Li Heping et Wang Quanzhang, avaient été placées en « résidence surveillée dans un lieu désigné », ce qui constitue une forme de détention au secret et permet à la police de détenir des personnes jusque six mois en-dehors du système officiel de détention. Ces personnes sont privées d'accès aux avocats de leur choix, à leur famille et à toute autre personne du monde extérieur, et elles risquent donc d'autant plus d'être torturées ou soumises à d'autres mauvais traitements. Cette forme de détention a été utilisée pour entraver les activités de défenseurs des droits humains, dont des avocats, des militants et des pratiquants de certaines religions.

Nom : Xie Yang  
Homme

AU 88/17, ASA 17/6056/2017, 12 avril 2017